

# CONSEIL MUNICIPAL

## Procès-verbal de la réunion du 28 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux le 28 septembre à 18 heures 00 le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MUSELIER, Maire

Date de convocation : 22 septembre 2022

PRESENTS : Jean-Pierre MUSELIER, Paul LASSET, Jean-Claude LEMOINE, Jérôme MEYNET, Olivier KNIPPING, Stéphanie NEVOLTRY, Elisabeth JACQUART, Joël BARADUC, Muriel PESCADOR.

ABSENT ET EXCUSE : Julien LAPLACE

POUVOIR : Julien LAPLACE pouvoir à Paul LASSET

SECRETAIRE : Jean-Claude LEMOINE

Ajouts à l'ordre du jour :

Réduction du prix du gîte à la semaine de 300 € au lieu de 350 € pour une location d'une durée de 7 semaines consécutives

### **Vote pour à l'unanimité des présents**

#### **Commission fleurissement :**

- Le concours du fleurissement est annulé à cause de la sécheresse, un article sera rédigé pour expliquer cela.
- Prévision aménagement devant l'huilerie d'un massif en place des pots actuels
- Plantations de bulbes à l'automne.

#### **Commission voirie :**

- Le compte rendu doit être fait prochainement.
- La Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge demande les travaux à exercer sur la commune pour 2023.
- La commission s'est déplacé chemin des Rapans pour les travaux à venir et rue du Clos devant la maison de Monsieur Alain MICHEL pour décider des actions à mener suite aux dégâts des eaux de cet été suite aux orages. Reprofilage du chemin du Clos, entre 1700 € ou 3600 € (1900 € si matière) et curage du fossé 900,00 € HT.
-

## 🌀 AFFAIRES GENERALES 🌀

### 1) Approbation des comptes-rendus du 27 juillet 2022

Monsieur le maire nous demande si après relecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 juillet 2022 nous avons des remarques. Aucune observation

**Approbation du compte-rendu à l'unanimité.**

### 2) Cours de Chi Kong et Tai Chi Chuan

Monsieur Patrick KRAYZEL de l'association le Vol de la Grue est venu en mairie, il souhaiterait donner des cours de Chi Kong et de Tai Chi Chuan le mercredi de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes.

Le siège de l'association n'étant pas basée à Saint-Myon, Monsieur le Maire propose que l'association Vol de la Grue donne une participation financière de 30 € par mois pour couvrir les frais de chauffage d'octobre à avril.

**Vote pour à l'unanimité des présents**

### 3) Correspondant incendie et secours

En application de la Loi article 13 de la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels prévoit en son premier alinéa que : « Dans chaque Conseil Municipal où il n'est pas désigné un adjoint au maire ou un conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile en application de l'article L.731-3 du code de la sécurité intérieure, est désigné un correspondant incendie et secours »

En application de l'article D731-14 du CSI, Monsieur le Maire désigne Monsieur Jérôme MEYNET, 3eme adjoint chargé des questions de sécurité civile, est le correspondant incendie et secours. Un arrêté sera établi et transmis à la préfecture

## 🌀 AFFAIRES FINANCIERES 🌀

### 1) Permis de stationner Monsieur Antoine CHOSSIER Maraîcher sur le domaine public place de Loche.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la demande reçue de Monsieur Antoine CHOSSIER de stationner place de Loche à Saint-Myon.

Monsieur le Maire propose une redevance financière de 36 € pour l'occupation du domaine public

**Vote pour à l'unanimité des présents**

2) **Autorisation de réaménagement du Contrat de Prêt Logements sociaux initialement contracté auprès de la caisse des dépôts.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal d'avoir reçu un mail de la caisse des dépôts, nous demandant d'annuler et remplacer et annuler la délibération n°60/2020 et d'établir une nouvelle délibération selon leur modèle.

**Vote pour à l'unanimité des présents**

3) **Clôture du CCAS**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal d'avoir reçu un mail de la trésorerie de Riom, nous proposant la possibilité de dissoudre le CCAS, car nous sommes une commune de moins de 1500 habitants et de transférer le budget au budget primitif principal de la commune. Pour information, aucun changement pour cette commission sociale avec les mêmes membres du CCAS.

**Vote pour à l'unanimité des présents**

4) **Réduction du prix du gîte à la semaine pour une location d'une durée de 7 semaines consécutives**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal avoir reçu une réservation pour notre gîte communal pour une durée de 7 semaines consécutives d'une compagnie d'assurance qui désirent reloger 2 adultes et 2 enfants.

Monsieur le Maire propose de réduire à 300 € la semaine au lieu de 350 € comme indiqué sur la délibération n°60/2021

**Vote pour à l'unanimité des présents**

**Informations diverses**

- 1) Cascade de Montclar projet installation d'une passerelle.  
L'Europe demande que les poissons remontent dans les rivières, le propriétaire serait Monsieur BALLAGE  
Subvention du projet par l'agence de l'eau et du département.
- 2) Journée du patrimoine :  
Une quarantaine de personnes ont assisté à la journée du patrimoine de Saint-Myon
- 3) Olivier Knipping informe que le nettoyage des fossés par le syndicat débutera la semaine du 01<sup>er</sup> octobre 2022.
- 4) Bâtiments : Des travaux de rénovation vont avoir lieu courant octobre 2022 pour la salle de bains du gîte avec pose d'une douche à la place de la baignoire et pour les appartements de la cure.

La séance est levée par Monsieur le Maire

|  |  |
|--|--|
| <p>Jean-Pierre<br/>MUSELIER<br/>Maire,</p> | <p>Jean-Claude<br/>LEMOINE,<br/>2eme Adjoint<br/><br/>Secrétaire de Séance</p> |
|--|--|